

**La Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne
(230 000 habitants)**

**RECRUTE
POUR LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DURABLE**

**Un chef de projet renouvellement et développement urbain
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES**

La Direction de l'Aménagement Durable qui regroupe les services Aménagement-Droit des sols, Mobilités, Habitat, Foncier et Politique de la Ville, construit des politiques publiques en lien avec les Communes et en articulation des autres politiques sectorielles de l'Agglomération (PCAET, CRTE, Schéma d'Accueil et de Service aux Entreprises etc...). Elle est engagée dans différentes études et dispositifs à forts enjeux tels que, par exemple, l'élaboration d'un schéma de développement du territoire, le déploiement opérationnels du schéma des pistes cyclables, le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs de logements sociaux (PPGD) ou encore le pilotage des opérations de renouvellement urbain contractualisées avec l'ANRU.

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'aménagement durable, vous aurez pour missions :

1) Le pilotage du NPNRU de l'Arche Guédon (Torcy) et des 2 Parcs Lizard (Noisiel)

Vous assurez un rôle d'OPCU (Ordonnancement, Pilotage et Coordination Urbaine) pour garantir l'avancement technique du projet de renouvellement en :

- étant en interface de l'ensemble maitrises d'ouvrage et des partenaires dans la mise en œuvre du projet : services des Communes et de l'Agglomération, de l'Etat (DDT-ANRU), bailleurs sociaux, aménageur (M2CA), prestataires, autres partenaires (Région etc), etc....
- participant au suivi des différentes études (espaces publics, étude d'impacts, développement local...) nécessaires à la mise en œuvre du projet,
- coordonnant en lien avec les services des Communes et de l'Agglomération la bonne mise en œuvre des actions d'accompagnement du projet (communication-démarche de concertation, suivi relogement, Gestion Urbaine de Proximité, clauses d'insertion),
- répondant aux éventuels appels à projet de l'ANRU et autres partenaires.

Vous assurez le suivi administratif et financier de la convention ANRU via la plateforme extranet de l'ANRU (IODA) et l'animation du NPNRU en :

- élaborant les avenants éventuels et autres documents contractuels relatifs au projet,
- gérant les opérations pré-conventionnées sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération (et en étant en appui de celles des Communes),
- préparant les instances de suivi, de pilotage et d'arbitrage nécessaire à chaque étape du projet et en pilotant les revues de projets, comités de pilotage et comités techniques.

2) Le pilotage d'autres projets de développement urbain de l'Agglomération et des Communes

Vous réalisez des études diverses (de faisabilité ou d'opportunité) sur les secteurs de renouvellement et d'intensification potentiels et contribuez aux projets et actions en transversalité en apportant votre expertise et un appui technique sur les procédures et dispositifs d'urbanisme.

Vous pilotez la phase pré-opérationnelle des projets en :

- analysant la pertinence technique des projets urbains au regard des différentes contraintes techniques, foncières et réglementaires conditionnant leur faisabilité,
- proposant les études préalables et pré-opérationnelles nécessaires,
- montant les opérations sur les plans technique, juridique, financier, foncier et environnemental,
- proposant et en mettant en œuvre les outils adaptés en termes de procédures d'aménagement, d'outils de financement et de démarches réglementaires.

Vous assurez la mise en œuvre des actions/opérations de développement urbain en :

- organisant la gouvernance des projets avec l'ensemble des intervenants (propriétaires fonciers, opérateurs immobiliers...), en lien avec les autres directions de l'Agglomération et les services des Communes,
- pilotant l'exécution des projets jusqu'à leur finalisation (technique, juridique et financière)
- suivant les coûts des projets et en mobilisant des cofinancements.

3) Sur l'ensemble de ces missions, vous :

- communiquez sur les projets en lien avec le service de la communication
- rédigez des notes, CR, délibérations, conventions, dossiers de recherche de subventions, ...
- suivez les échéances pour les demandes de subventions (notamment celles de l'ANRU) et suivez l'exécution budgétaire.

Enfin vous contribuez à la préparation du budget et du PPI et occasionnellement à la continuité des autres dossiers de développement urbain en l'absence des autres chefs de projet.

COMPETENCES

- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance des politiques urbaines, dispositifs d'aménagement/de développement urbain et des marchés publics
- Maîtrise de la conduite de projet, notamment des projets en ANRU (la connaissance des outils de gestion des projets de l'ANRU, IODA et Agora, serait appréciée)
- Organisation du travail en synergie et en transversalité avec les partenaires internes et externes des projets
- Pilotage et conduite de projets complexes
- Coordination d'actions transversales et/ou partenariales en mode projet
- Maîtrise des outils bureautiques.

PROFIL

- Qualités relationnelles et goût pour le travail partenarial et transversal
- Adaptabilité aux différents types d'interlocuteurs et de situations
- Capacité à être force de propositions et à avoir un rôle d'ensemblier
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Autonomie
- Rigueur et organisation.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Lieu : Direction des services techniques – 39 avenue François Mitterrand à Chelles
- Poste à temps complet
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 15 jours RTT, CNAS, CET.

Renseignements : Mme KANCEL – Directrice de l'Aménagement Durable – 01 72 84 62 45

Merci d'adresser votre candidature et votre CV par mail à l'attention de
M. le Président de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne
recrutement-stage@agglo-pvm.fr